

Souci primordial du PSC : Le renouveau des méthodes de gestion

par Robert HOUBEN
Président national du PSC

★

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de vous entretenir de mes préoccupations.

Vous le savez : je n'ai pas accepté sans hésiter votre aimable invitation. Il n'y avait cependant dans mes réticences nul manque de déférence à l'égard de votre assemblée, bien au contraire. Mais je crains que ce soit une gageure d'exposer en quelques minutes les problèmes auxquels nous avons aujourd'hui à faire face sur le plan politique en général et notamment ceux que doit affronter le Parti Social Chrétien, dont j'ai à me soucier particulièrement.

En étant incomplet, imprécis, on risque, me semble-t-il, de faire naître des équivoques. Sans doute, en l'occurrence, celles-ci ne seraient-elles dues qu'au conférencier. Mais je m'en méfie moi-même quand je considère la tâche qui lui est confiée.

J'assure en outre ceci : plus je regarde vivre ce pays, avec toute l'attention que je puis — je me fais vieux : il y a trente ans que j'ai assumé ma première fonction politique dans un cabinet ministériel — plus je constate, non sans effarement, l'extraordinaire rapidité de l'évolution des choses. Ce qui me rend assez perplexe devant les réalités politiques ; ce qui m'amène à me poser un certain nombre de questions auxquelles je ne puis que malaisément répondre. Si mon exposé est parfois un peu confus, n'incriminez donc pas, je vous en prie, un défaut de réflexion. La raison, il faut la chercher dans la complexité croissante de la vie politique et même de la vie de notre société en général.

C'est d'ailleurs autant en observateur attentif de la vie politique qu'en tant que président du PSC que je voudrais parler ici de la gestion du pays et du rôle que mon parti doit jouer à cet égard.

*
**

Un parti politique — et le PSC en est un — ne constitue pas un *but* en soi. C'est un instrument de gouvernement. Dans notre démocratie parlementaire, c'est un rouage essentiel de l'activité politique, un organe de la gestion du pays.

Permettez-moi donc de traiter d'abord des problèmes de la gestion du pays, car je ne puis songer à préciser la place, à définir la tâche de mon parti sans avoir cherché auparavant à savoir à quoi il doit servir.

Il ne manque pas d'hommes dans tous les partis, le mien et les autres, pour se préoccuper vivement, ces temps-ci, de la bonne gestion du pays. Beaucoup se demandent si ne risquent pas de se créer des situations telles que la Belgique en deviendrait presque ingouvernable. D'où cela vient-il ? C'est que nous connaissons des difficultés de deux ordres, dont je vais traiter brièvement pour les unes, plus longuement pour les autres.

Premières difficultés, celles des rapports entre Wallons et Flamands ou, plus exactement, entre Wallons, Flamands et Bruxellois. Il apparaît de plus en plus, en effet, que Bruxelles est devenue une entité — entité politique, sociologique et même peut-être économique — et qu'elle se distingue nettement des deux autres parties du pays, ce qui n'est pas nécessairement de nature à simplifier le problème.

J'ai l'avantage — et j'en suis fier — d'être également bien accueilli chez mes amis politiques flamands, wallons et bruxellois. Je participe à leurs délibérations séparées. Tous veulent bien admettre qu'après m'en être peu occupé durant longtemps, sans qu'il y ait en cela manque d'intérêt de ma part, j'ai abordé en toute bonne foi les problèmes des relations entre nos communautés nationales et les ai sérieusement et sereinement étudiés. Or, que m'apprennent ces contacts que je puis avoir d'un côté et de l'autre ? Qu'une incompréhension profonde règne entre les communautés. Chacun est convaincu qu'il a raison à cent pour cent. On proclame que les solutions les meilleures sont évidemment celles qu'on préconise soi-même. On affirme ne pas comprendre l'ignorance des autres et leur obstination à ne pas tenir compte des réalités. On fait une querelle entre Flamands et Wallons du moindre petit problème.

Que l'on crée un évêché, et c'est à l'instant un problème « wallon-flamand » qui surgit ! Tout récemment encore, on a examiné le problème de l'expansion universitaire, et Dieu sait s'il s'agit là d'un problème d'une importance extrême pour l'avenir de ce pays — mais on l'a tout aussitôt posé sous l'aspect des rapports entre Wallons et Flamands, comme si c'était là, une fois encore, l'essentiel... Pis encore : même lorsqu'il est question de développement économique, c'est encore le même aspect qui apparaît à beaucoup comme étant d'importance capitale, alors que

tout de même les oppositions systématiques deviennent particulièrement dangereuses lorsqu'elles gagnent ce terrain.

Tout cela n'est ni raisonné, ni raisonnable : tout problème revêt quasiment un aspect affectif et l'on se meût en fait dans le domaine des mythes. Je n'en veux citer qu'un exemple : si la situation économique du Hainaut se révèle précaire, est-il raisonnable de l'imputer aux Flamands ? Croit-on vraiment que si, par hypothèse, les habitants de la province d'Anvers parlaient français — ce qui n'est pas, en soi, inconcevable — la situation du Hainaut s'en trouverait améliorée ? Cela amènerait-il les francophones à transférer vers le Hainaut ne fût-ce qu'une partie des activités nouvelles qui se font jour dans la région anversoise ?

Je suis, pour ma part, persuadé du contraire : qu'Anvers soit francophone ou qu'elle accorde des facilités linguistiques aux francophones, je crains que précisément le mouvement ne s'accroisse encore davantage et qu'une partie des forces vives demeurées au Hainaut ne soient attirées par Anvers, alors que, dans l'état actuel des choses — peut-être est-ce même un état bénéfique pour la Wallonie ! — la frontière linguistique les arrête et qu'elles éprouvent une certaine appréhension à aller s'installer au-delà...

Mais je ne vais pas, si vous voulez bien, m'étendre sur ces questions.

Il y a, disais-je à l'instant, une deuxième préoccupation majeure pour tout homme politique de ce temps : les défauts, les dangereux défauts de la méthode politique, ou plus exactement l'inadaptation de la gestion politique.

Entendons-nous bien : je ne prétends pas accuser le régime politique qui est le nôtre, car en réalité ce n'est pas la démocratie politique parlementaire en tant que telle qui est en défaut. Je précise ma pensée : ce n'est pas dans l'existence des organes de la démocratie parlementaire que résident les fautes ou lacunes, c'est leur fonctionnement qui révèle des imperfections.

Permettez-moi d'abord de formuler deux remarques :

D'abord, je ne veux pas accuser, moins encore condamner les hommes. Certes, il est facile de vitupérer, mais cela est souvent injuste et en tous cas parfaitement vain. Rien ne sert de s'accabler mutuellement d'injures — sauf peut-être que cela soulage quelque peu. Mais en réalité, le mal est plus profond.

Les hommes politiques, certes, demeurent des hommes : ils ont incontestablement leurs défauts, et sans doute faut-il leur reconnaître aussi quelques qualités... Mais l'on observe assez généralement, avec surprise, que ces hommes politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, et quelle que soit leur formation, lorsqu'ils parviennent à occuper un poste diri-

geant, se révèlent incapables de mener à bien la mission qu'ils ont assumée. Or, pour l'opinion, tout paraît simple à souhait ; l'homme de la rue s' imagine qu'il connaît, lui, tous les éléments de la solution à apporter au problème que les dirigeants n'arrivent pas à résoudre... Conclusion : ou bien les politiques sont d'une bêtise incommensurable, ou bien ils font preuve d'une insigne mauvaise foi.

Mais il apparaît curieux, par ailleurs, que ce phénomène se produit, avec certaines variantes sans doute, mais avec la même acuité, dans les pays avoisinants : aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Italie, le citoyen qui observe quelque peu la vie politique vous livrera ses réflexions sous une forme à peu près pareille et vous posera la question : Comment est-il possible que nos dirigeants ne voient pas où se trouve la solution — supposée simple, claire et nette — des problèmes qui agitent les hommes vivant en société ?

Il est évident — et je ne dois guère, j'imagine, y insister — que les véritables raisons sont plus profondes.

Quiconque observe avec soin les réalités et s'accorde le temps d'y réfléchir, constate que la société dans laquelle nous vivons évolue avec une rapidité inconcevable, de nouveaux progrès scientifiques venant perpétuellement bouleverser les éléments que l'on croyait pouvoir considérer comme stables et définitifs. Il suffit, pour se rendre compte de la célérité et de l'ampleur du phénomène, de songer un moment au domaine de l'énergie.

Par ailleurs, l'on constate que la vie économique suit, certes, les développements techniques, mais que cela ne va pas sans difficultés ni retards. Sans doute pouvons-nous nous féliciter d'avoir une vie économique, industrielle, disons professionnelle en général, qui se révèle saine ; notre population, nos travailleurs comptent parmi les plus actifs, les plus adroits, les plus intelligents ; aussi, notre économie s'adapte-t-elle assez bien aux situations nouvelles, mais il n'empêche que de dangereuses faiblesses se manifestent, qui requièrent l'attention la plus vigilante.

Autre problème, et il est de taille : si l'on observe un décalage constant entre la technique et la vie économique, cela est vrai dans une mesure encore nettement plus considérable des mentalités, des conceptions, des institutions humaines, tout comme des informations dont les dirigeants responsables peuvent disposer. Nos rapports humains, nos comportements sont toujours déterminés par des traditions et orientés selon des méthodes qui datent de plusieurs décennies... D'où une inadaptation extrêmement inquiétante. En réalité, j'ai quant à moi, pu observer de près nos méthodes de gouvernement depuis 1934, et je dois, pour ma part, formuler la conclusion que, ce qui a le moins évolué dans notre pays, ce qui s'est

le moins adapté aux modifications qui se sont imposées dans tant d'autres domaines, ce sont précisément nos méthodes politiques.

J'ajoute une seconde remarque : la tâche qu'à l'heure actuelle doivent assumer les gouvernants est devenue de plus en plus difficile. Et c'est à dessein que j'emploie le mot « gouvernants » et non « gouvernement ». Car, voyez-vous, les responsabilités n'incombent pas seulement à ces vingt-cinq ou trente hommes qui constituent nos gouvernements. Ils ne sont pas seuls, en effet, dans un pays démocratique comme le nôtre, à influencer ou à orienter la population. Il faut reconnaître qu'outre les politiques, au sens strict du terme, nombre de personnes participent aux décisions. Il est tout de même évident que ceux qui se trouvent à la tête des organisations sociales, des organismes économiques ou financiers, que même des personnalités éminentes du monde intellectuel, par les attitudes qu'ils adoptent, par la façon dont ils gèrent leurs institutions, par les activités qu'ils déploient, prennent une part importante au pouvoir de décision.

Ce sont, nul ne le contestera, des facteurs *politiques* dont il faut tenir compte. J'en conclus — et, ce disant, je ne veux incriminer personne — que les responsabilités n'incombent pas uniquement aux membres du gouvernement, mais aussi à tous les autres qui participent aux décisions, c'est-à-dire aux « gouvernants », au sens large du terme.

Mais, précisons quelque peu les défauts, les lacunes, les inadaptations auxquels je viens de faire allusion.

Dans cet ordre, je me dois de mentionner en tout premier lieu l'ignorance quasiment incroyable des données réelles des problèmes que l'on se trouve devoir résoudre.

L'on a, sur toutes choses, des idées toutes faites : c'est ce qu'Alfred Sauvy a magistralement exposé dans son ouvrage « Mythologie de notre temps », que j'ai lu avec un plaisir dû non pas tellement aux choses nouvelles que j'y aurais apprises, qu'au fait que l'auteur y formule d'une façon aussi parfaite un certain nombre de constatations et de sentiments que ma propre expérience de la vie publique m'avait également fait découvrir. Je songe notamment à la résistance opposée avec acharnement aux modifications, quelles qu'elles soient : changements d'habitudes, modifications apportées aux positions acquises... Tendances générales, donc, à l'immobilisme, et cela dans tous les corps constitués... c'est-à-dire aux niveaux qui se situent « en aval » de la vie politique. C'est cela précisément qui fait écrire à M. Sauvy : « Les gens très informés estimeront que les défauts les plus visibles sont à peu près inévitables. Selon eux, les résistances des hommes aux solutions les plus fécondes sont si naturelles et surtout si habituelles qu'il faut les considérer comme des données de fait. Obligés d'en tenir compte par le jeu même de la démocratie, les hommes politiques n'ont qu'à chercher le compromis le moins boiteux

et même doivent, en bonne règle, suivre fidèlement les directives du suffrage universel et d'une opinion générale ».

De grâce, n'en concluez point que je souscris de façon absolue à cette déclaration, mais j'avoue aimer la manière dont l'auteur définit la difficulté à laquelle nous nous heurtons tous.

Il n'entre pas dans mes intentions de procéder ici à une analyse sur le plan théorique, mais j'insiste sur la nécessité de préciser ces points, qui me paraissent vraiment essentiels : l'ignorance, d'une part, la résistance à l'évolution, d'autre part.

Qu'il me soit permis de relever quelques exemples concrets, puisés dans des domaines fort différents et présentant des aspects très divers.

Il y a longtemps déjà que les politiques s'étaient rendu compte de la nécessité de fermer des charbonnages (c'est-à-dire de modifier sensiblement notre politique énergétique) et que ce point avait été porté au programme de notre parti. Or, combien de temps a-t-il fallu pour passer aux réalisations ?

Dès que je suis entré au Département de l'Industrie et du Travail, — c'était avant-guerre — j'ai découvert avec une surprise croissante que toutes les données que l'on nous fournissait concernant les charbonnages étaient falsifiées et que l'on veillait avec soin à ce que nul ne soit en mesure de calculer le prix de revient exact du charbon belge. Toutes sortes d'éléments — les soins apportés aux mineurs invalides, les pensions, etc... — étaient amplement utilisés en vue de camoufler les réalités, le *mythe* « charbonnages belges = source première de la prospérité nationale » devant être inculqué et répandu. Qu'a-t-on perdu de temps avant d'admettre la réalité ? Et qui donc, croyez-vous, s'opposait à ce que l'évidence soit reconnue ? Mais pratiquement tout le monde !... Aussi bien la Société Générale que les syndicats socialistes et les syndicats chrétiens, et dans une mesure toute pareille les organisations des classes moyennes ! Et quand, un peu plus tard, en ma qualité de directeur du Centre d'Etudes, je fis remarquer à ces messieurs qu'il me semblait pour le moins douteux que ce fût un progrès social que de faire en sorte que des travailleurs continuent à se tuer ou à s'abîmer les poumons, à quelques centaines de mètres sous terre, pour extraire du charbon, alors que d'autres sources d'énergie s'offraient à nous, et à meilleur marché, l'on me conseilla vivement de me taire : sans doute, répliquait-on, avez-vous raison, mais surtout n'y touchons pas : cela provoquerait une révolution !... Et c'est une personnalité de marque, dirigeant un groupe financier important qui, à cette même époque, me répondait, lorsque je lui fis remarquer que nous perdions des milliards en investissements absolument improductifs, que cela importait peu : « le contribuable ne s'en apercevra pas » ! Je vous le répète : ce n'était pas un politique, mais un financier.

Un autre exemple : avec quelle vigueur n'avons-nous pas défendu les petites et moyennes entreprises ? En fait, il a fallu des années pour que disparaissent 103.000 petites exploitations agricoles et 106.000 petits magasins, pour que soient réduits de 30.000 unités les emplois dans l'industrie textile. Nous redoutions les conséquences de ces mutations, nous avons peur d'un accroissement considérable du chômage ; or, à l'heure actuelle, l'on constate qu'il n'en est rien et même dans les milieux agricoles on se félicite de l'évolution qui s'est produite. Conclusion : ces solutions saines ne se sont réalisées qu'au bout de dix années d'atermoiements et d'hésitations et, je vous le dis : si des hommes politiques clairvoyants avaient osé dire plus tôt ce qu'ils considéraient comme inéluctable, ils auraient été impitoyablement évincés.

Et les groupes de pression ?

Chacun sait qu'il y en a, dans notre pays comme ailleurs : organisations de travailleurs, d'agriculteurs, de classes moyennes, des professions libérales ; voilà quatre groupes de pression qui se font régulièrement valoir.

Notons au préalable que le procédé en lui-même n'est pas nouveau : dans le passé, les monarques avaient quelquefois des maîtresses qui se faisaient les porte-parole écoutés — et rémunérés — de certains groupes... Mais vous pensez bien que je ne vais pas trop pousser la comparaison...

Il est évident qu'il existe, à l'heure actuelle, des groupes de pression multiples et variés, qui se forment en fonction des problèmes que l'on doit affronter : qu'il me suffise de citer les agents de la fonction publique, les personnes âgées et les pensionnés, les familles, les enseignants et les universitaires, les médecins, etc...

Ce serait, d'autre part, une erreur que de croire, comme on le fait généralement, qu'il s'agit là chaque fois de groupes compacts, ayant des vues unies et bien définies, agissant de commun accord. Rien n'est moins vrai cependant : tous ces corps présentant à leur tour des divergences et des oppositions, tantôt régionales (les intérêts du Limbourg ne sont pas forcément ceux de la Flandre occidentale, ceux du Hainaut ne correspondent par nécessairement à ceux de la province de Liège) tantôt communautaires : faut-il le répéter, il y a des divergences entre Flamands et Wallons ; mais il y a aussi les oppositions d'ordre professionnel : les médecins, d'une part, d'autres professions libérales, d'autre part, les industries privées et les organismes publics...

Songez un instant, par exemple, à la fiscalité ; l'on présente volontiers les choses d'une façon simpliste : ce sont les « riches » qui paient l'impôt, ce sont les plus modestes qui bénéficient d'une redistribution des revenus. Mais, ces vues assez répandues ne correspondent pas tout à fait à la réalité : d'abord, chacun paie l'impôt — l'impôt indirect, notamment. Quant les prix des services publics, des trains, des tramways, du téléphone

augmentent, cela touche tout le monde. Quant aux impôts que paient les entreprises, les taxes sur les salaires, tout cela se répercute sur les prix des marchandises, et c'est donc chaque consommateur et chaque usager qui paie.

Quant à savoir qui en profite, l'on a tendance à croire que c'est « le petit ». Voyons cela aussi d'un peu plus près. Les petits, sont-ce donc les fonctionnaires de tout grade, les enseignants, à tous les niveaux, même universitaire, les magistrats, etc... ? Sont-ce donc là les « petits » qu'il faut protéger ? Sont-ce les entrepreneurs chargés de l'exécution des travaux publics ou de la construction d'écoles ? (A propos, croyez-vous qu'ils soient heureux lorsque le gouvernement décide de freiner lesdites constructions ?) Voilà pourtant ceux qui bénéficient des capitaux recueillis par l'Etat sous forme d'impôts.

D'autres considérations me viennent à l'esprit, lorsqu'il est question des impôts et de leurs bénéficiaires.

Prenons le cas des bourses d'études. Il est assez généralement admis que celui qui réclamerait des étudiants-boursiers un remboursement quelconque ferait preuve d'un conservatisme blâmable. Mais réfléchissez donc un instant : vous constaterez que l'on crée ainsi une situation plutôt curieuse. Il y a des jeunes qui, à l'âge de 18 ou 19 ans, se mettent à travailler, vont à l'usine, entrent dans le circuit économique et, de façon directe ou indirecte, paient des impôts, contribuant ainsi au financement des bourses d'études octroyées aux autres, j'entends : à ceux qui ont l'avantage de pouvoir poursuivre leurs études. Or, ces derniers, lorsqu'ils seront arrivés au terme de leurs études, seront en possession d'un diplôme qui leur assurera des fonctions plus élevées et mieux rémunérées. Alors, ne pourraient-ils rembourser une partie de ce qu'ils ont reçu, ne fût-ce que par solidarité à l'égard de ceux qui ont dû travailler pendant qu'ils poursuivaient, eux, leurs études ? N'est-ce pas, là aussi, un problème social ?

Je sais bien que d'aucuns s'en tiennent aux mythes devenus classiques : « si c'est l'Etat qui paie, personne ne s'en ressent »...

Mais qui donc pourra un jour calculer tout cela de façon un peu plus précise ?

Passons à la sécurité sociale : là encore, même perplexité : quel est celui qui « paie » et quel est le bénéficiaire réel ? Rappelons d'abord qu'ouvriers et employés paient des cotisations fort importantes pour leur pension. Et que touchent-ils ? Un ménage d'ouvriers : 50.000 fr ; un ménage d'employés : 66.000 fr ; un ménage d'indépendants : 31.000 fr. Cela, à condition qu'ils puissent faire état d'une carrière complète. Par contre, pour qui appartient à la fonction publique, les montants sont,

disons, quelque peu supérieurs ; un instituteur touchera au minimum 110.000 fr, normalement il arrivera à 150.000 fr.

Que dire alors des dépenses de l'Etat, qui font l'objet de tant de critiques ? N'oublions pas que c'est souvent le citoyen qui consomme et l'Etat qui paie.

Le citoyen, souvent, prend des initiatives qui créent pour l'Etat des charges considérables. Du moment que tout Belge s'achète une voiture — et qui donc ne trouverait pas naturel qu'il en soit ainsi ? — il faut que l'Etat construise et entretienne un réseau routier moderne, qu'il veille à la mise en place d'un équipement de contrôle et de police de la circulation, avec signalisations adéquates, postes de secours, hélicoptères, etc... Tout cela parce que chacun de nos concitoyens veut se payer le luxe d'une excursion dominicale... Mais, sachez-le : ce sont les vils politiciens qui dilapident de façon insensée l'argent de la communauté !...

Or, l'avenir ne différera certainement pas du présent, sous cet aspect tout au moins. Si même l'on fait abstraction de la construction de l'Europe, qui nous coûtera fort cher, songeons un instant à trois secteurs importants qui sont en pleine expansion et dont, par hasard, les charges incombent entièrement ou pour une bonne part à l'Etat. Il s'agit de la fonction publique, de l'enseignement et des soins de santé. La première est entièrement à charge de l'Etat ; il en est de même de l'enseignement et les soins de santé le sont dans une large mesure.

L'évolution de notre société accentuera encore ce phénomène. Comme l'agriculture a dû céder progressivement ses effectifs à l'industrie, certains secteurs industriels connaissent actuellement un exode pareil : c'est le secteur tertiaire qui absorbe de plus en plus d'activités et d'effectifs. C'est là que se situent notamment l'enseignement et les soins de santé.

En dix ans, les fonctions dans l'enseignement ont augmenté de 50 %, et elles sont mieux rémunérées. Depuis cinq ans, l'on a noté une augmentation de 28.400 enseignants.

La fonction publique a vu ses effectifs s'accroître de 70.000 unités.

Or, l'enseignement et les soins de santé sont loin d'avoir atteint un plafond : la médecine vient seulement d'accéder au stade de la mécanisation ; il faudra des investissements considérables pour satisfaire les besoins.

Et voilà qu'une fois encore je dois attirer votre attention sur le fait que les trois secteurs que je viens de relever sont financés par l'impôt ! C'est le cas, pour une large part, des soins de santé : la médecine curative l'est dans une mesure considérable, la médecine préventive l'est presque totalement.

Certes, je suis sensible comme tout un chacun aux clameurs que je

perçois de tous côtés : des économies ! Des économies !... Surtout que l'on modifie les lois hémorragiques...

Mais, de grâce, cessons de nous exciter sur des mots et des slogans et regardons les réalités en face. Ce qu'il faut, c'est que les sommes investies le soient avec le souci primordial d'en assurer l'efficacité. Pour y arriver, il ne suffit pas de réclamer à cor et à cri des « économies », il faut, dans un esprit positif, procéder à la rationalisation des investissements, éviter les investissements superflus, écarter aussi bien le danger du suréquipement que celui du sous-équipement, etc...

En d'autres termes, il faudra dans ce secteur agir comme on l'a fait en matière agricole, dans le secteur de la distribution, dans celui de l'énergie, dans le domaine du textile : les mêmes conceptions doivent nous inspirer, nous devons avoir recours aux mêmes méthodes : la rationalisation, l'accroissement de la productivité, la recherche constante du meilleur rendement.

Constatons, enfin, pour en terminer avec ces considérations, que nul n'est parvenu jusqu'à présent — pas plus à l'étranger que chez nous — à résoudre ces questions. C'est à tout le moins une indication quant à la difficulté du problème, car ce serait tout de même un curieux hasard que ce soient chaque fois et partout, dans chaque pays et dans chaque parti, des incapables qui se verraient chargés de traiter ces dossiers.

Voilà donc, à notre avis, une première raison pour laquelle il est si difficile de gérer le pays : on ne connaît pas les données essentielles des problèmes et l'on ne veut pas modifier les méthodes traditionnelles. Il faudrait, en effet, que d'aucuns renoncent à certains privilèges : ils ne gagneraient pas moins qu'aujourd'hui, mais ils devraient travailler autrement pour gagner la même chose.

Mais il est une seconde raison qui rend si difficile la gestion du pays : ce sont les carences de l'initiative privée dans le domaine des études et dans l'organisation des activités.

Il est pour le moins bizarre de constater que l'on est, de façon très répandue, opposé à l'intervention trop poussée de l'Etat dans une foule de secteurs. Et je crois que ce n'est pas une mauvaise chose que de défendre ce point de vue.

Mais alors, que faut-il conclure lorsque l'on constate qu'une série d'activités qui devraient se faire dans le cadre de notre société sans que l'Etat ne s'en mêle, ne se font en aucune façon : les particuliers, les corps constitués, les universités, font preuve d'une carence incompréhensible.

L'on parle tellement de la pollution de l'air, de la pollution des eaux, on consacre des centaines de millions à la recherche scientifique, mais l'initiative doit, à chaque fois, être prise par l'Etat. Ainsi, dans le domaine

de la médecine, l'on s'accorde à déclarer qu'il faudrait disposer d'un centre scientifique capable d'examiner les résultats obtenus par les fabricants de produits pharmaceutiques, d'analyser les propriétés des médicaments, etc. Il s'agit, en effet, d'obtenir que ce ne soit plus exclusivement le fabricant qui informe les médecins, mais que ceux-ci bénéficient d'une documentation rigoureusement scientifique et objective, fournie par exemple par un service spécialisé constitué en collaboration par les diverses facultés. Rien n'existe sous ce rapport ! Et, dans le domaine de l'enseignement, qui s'occupe de la mise au point de nouvelles méthodes pédagogiques, ou de nouvelles structures ? Personne. Soyons persuadés qu'il en va de même dans tous les secteurs. Ainsi, la semaine dernière, nous avons demandé des statistiques à des compagnies d'assurances : elles ne possèdent que les données qu'elles doivent tenir à jour de par la loi, et uniquement sous la forme prescrite par la loi !

Autre sujet d'étonnement : n'est-il pas bizarre que certains groupes adoptent dans des circonstances particulières une attitude pratique diamétralement opposée aux principes généraux qu'ils proclament ? Je songe notamment aux représentants des classes moyennes : ils défendent avec la dernière vigueur — et je les en félicite — le libre exercice de la profession et, accessoirement, ils se déclarent adversaires d'un accroissement des charges fiscales. Et cependant, ils n'hésitent pas à soutenir le principe d'une fiscalisation de la sécurité sociale, là où les syndicats ouvriers, là où des socialistes comme M. Troclet se déclarent favorables au régime des cotisations à verser par les bénéficiaires. Or, il faut tout de même se rendre compte qu'une fiscalisation aura fatalement pour effet une certaine emprise des pouvoirs publics, tout comme il faut s'attendre à ce que les travailleurs refusent de continuer à payer des cotisations pour obtenir des avantages qui seraient octroyés aux indépendants, grâce à la perceptions d'impôts. N'est-il pas surprenant de voir des personnalités éminentes, fort averties de tous ces problèmes, soutenir ladite thèse en invoquant l'idée de la « parité sociale » et en exposant que, du fait que les indépendants n'ont pas d'employeur c'est l'Etat qui doit payer les cotisations.

Mais l'Etat lui-même ? Eh bien ! le gouvernement gère le pays, comme jadis, d'année en année... alors que toute entreprise d'une certaine ampleur établit avec le plus grand soin un programme d'action portant sur plusieurs années. Or, il n'est même pas possible de décider de créer un hôpital et de réaliser le projet en moins de cinq ou six ans, tout comme il faut cinq à six ans pour exécuter n'importe quel projet en matière de construction de routes ou d'installations portuaires, pour mettre sur pied un réseau de centres de médecine préventive, pour concevoir et mener à bien la réforme judiciaire... Alors qu'il faut nécessairement des années pour exé-

cuter les projets que l'on forme et que, dès lors, les répercussions financières se font sentir également pendant une période relativement longue, l'on s'en tient tout simplement aux bonnes vieilles méthodes traditionnelles, qui ont fait leurs preuves jadis, mais ne permettent plus, vraiment, de faire face aux réalités d'aujourd'hui.

Alors ? On se réjouit, non sans quelque naïveté, de réaliser le prétendu équilibre budgétaire. Mais cela n'a plus guère de sens de nos jours ! Certes, je suis particulièrement sensible, comme chacun d'entre vous, à l'aspect financier de la vie publique, mais j'estime néanmoins qu'il faut raisonner en termes économiques plutôt qu'en termes budgétaires. L'équilibre financier et l'équilibre économique ne peuvent se réaliser dans un pays qu'en un laps de temps dépassant de loin les douze mois que compte une année.

Tout cela, les hommes au gouvernement le savent. Mais ils n'arrivent pas à l'expliquer au pays ; il y a des choses que l'on ne peut ou que l'on n'ose pas dire, parce que l'opinion ne les admettrait pas, et les politiques ne sont — il faut le déplorer — aucunement soutenus en cette matière par les dirigeants des autres secteurs de la vie sociale, qui refusent de prendre leurs responsabilités.

Combien de conversations privées, combien d'échanges de vues entre hommes politiques et dirigeants d'organisations sociales, d'organismes financiers, d'établissements d'enseignement, n'ont-ils pas fait ressortir clairement cette évidence : chacun sait qu'il *faudrait* prendre telles mesures, qu'il *faudrait* oser entreprendre telles réformes. Mais chacun recule devant les conséquences.

Puis-je encore vous citer un exemple ? Croyez-vous vraiment qu'une organisation rationnelle de la sécurité sociale exige qu'il subsiste 70 caisses d'allocations familiales et 17 caisses de congés payés ? Mais si le gouvernement décrétait la suppression de ces caisses et la mise sur pied d'un service central unique, à équipement moderne, il faudrait licencier plusieurs centaines d'employés, les syndicats se verraient privés des caisses de chômage, les organisations d'employeurs n'auraient plus leurs caisses d'allocations familiales, ce qui réduirait leurs ressources. Vous vous imaginez sans peine combien vives seraient les réactions !

Pas plus tard que ce matin, j'ai été accosté par une personne appartenant certes à la catégorie des bien pensants mais qui ne m'en a pas moins pris à partie, sur un ton plutôt violent, m'accusant, moi, président du Parti Social Chrétien, de laisser faire un gouvernement qui veut supprimer les petites écoles, créant ainsi des difficultés énormes pour les enfants et pour les instituteurs.

Messieurs, c'est là, décrite sous différents aspects essentiels, la situation

devant laquelle nous nous trouvons tous, et à laquelle le PSC doit, lui aussi, s'efforcer de trouver une issue.

Or — et je le déplore — il n'est pas de règle dans notre pays d'accorder aux partis politiques tout l'intérêt qu'ils méritent. L'on proclame à tout hasard que le régime est usé, qu'il est en tout cas gravement malade, qu'il ne vaut plus guère la peine de prendre sa défense, bref, qu'il sera temps bientôt de le balayer.

Seulement, voilà : le Parlement, les partis politiques constituent malgré tout un moyen de gouverner le pays. Si on les supprime, quelle est la formule nouvelle qui viendra s'y substituer ?

Sachons donc reconnaître que, tant que le régime de démocratie parlementaire est maintenu, les partis politiques doivent également survivre. Ce sont, j'y insiste, des rouages essentiels de la démocratie parlementaire. Et je dis bien « les partis », au pluriel ; j'entends par là qu'il en faut au moins deux, si l'on veut faire fonctionner normalement la machine parlementaire.

En attendant que l'on puisse proposer autre chose que le régime représentatif, je demeure intimement persuadé que les partis ont une importance considérable et que, par suite de l'ampleur sans cesse croissante des problèmes, ils ont aussi une tâche de plus en plus essentielle à assumer.

En effet, ce sont ces partis qui élaborent les programmes à plus longue échéance, qui scrutent l'avenir et assurent une certaine continuité. Les gouvernements vont et viennent. Les parlementaires aussi ; croyez-moi : sans que l'on s'en doute parfois, il se produit un renouvellement considérable du personnel politique. Le climat, au Sénat, doit être particulièrement insalubre, car les mutations y sont vraiment fort nombreuses ! Là encore, il faudrait un jour effectuer certains calculs au lieu de proclamer, sans même que l'on prenne la peine de vérifier l'exactitude des affirmations avancées par d'aucuns, que rien ne bouge au Parlement !

Or donc, la continuité dans l'action, la prévision des choses à venir et la mise au point des méthodes appropriées, si nécessaires, comme je l'ai souligné abondamment, je prétends que ce sont les partis qui seuls peuvent s'en charger. Ces partis font élire des représentants, les groupes parlementaires soutiennent les programmes élaborés par les partis, dans la mesure où les gouvernements les reprennent à leur compte, et c'est ainsi que se réalise à la fois la cohésion des groupes parlementaires et la continuité dans l'action politique. Car vraiment, quelqu'un dans ce pays pourrait-il croire sincèrement que des parlementaires isolés, même s'ils font preuve d'un certain courage, voteraient les lois fiscales, même les plus nécessaires ? Sans partis politiques organisés, pas question de travail législatif sérieux !

Par ailleurs, les partis s'organisent tous sans exception, de façon à disposer d'instruments d'information et de prévision, c'est-à-dire de services d'études.

Et enfin, quoi qu'on en pense, ce sont encore les partis qui doivent entraîner l'opinion, inspirer et faire accepter les mutations et les innovations indispensables, combattre l'immobilisme.

Si les milieux économiques, sociaux, financiers avaient pu décider seuls, croyez bien que jamais le Benelux, que jamais l'Europe ne seraient réalisés. Il a fallu la volonté politique d'hommes conscients de leurs responsabilités, lesquelles dépassent souvent les soucis du moment présent.

Faut-il ajouter qu'il en est de même de la fermeture des charbonnages, de l'expansion universitaire, où les intéressés refusent de prendre une attitude qu'ils se verraient reprocher jusqu'au terme de leur vie terrestre, et préfèrent de loin laisser aux hommes politiques le soin de prendre des décisions que l'opinion pourrait ne pas accepter sans rechigner.

Cette situation, je le répète, se présente aussi au PSC, dont je ne vous apprendrai rien en soulignant combien il a été critiqué et blâmé, en maintes occasions, ces derniers temps.

Permettez-moi tout de même de formuler certaines observations. La première : c'est un parti unitaire. J'entends les questions qui fusent : comment se peut-il qu'au sein d'un même parti se retrouvent des gens appartenant à des catégories sociales et à des milieux tellement différents ? Comment peut-on éviter ou, le cas échéant, surmonter les tensions considérables qui doivent fatalement résulter de ce voisinage ?

Mais là, je vous arrête : il y a certes des oppositions, des frictions ; mais sachez qu'elles sont, pour l'heure, surtout à base régionale. Et, du point de vue de l'élaboration du programme, je puis vous assurer que cette diversité constitue un réel enrichissement, qu'elle nous permet d'envisager les problèmes avec le plus grand réalisme, c'est-à-dire de la façon même dont ils se posent au pays, et de les soumettre à un examen des plus approfondis. Certes, il y a des difficultés. Il y en a au plan des arrondissements, notamment et dans certains secteurs où les groupes de prouesse s'efforcent de faire prévaloir leurs intérêts.

Mais, je le répète, il n'y en a point en ce qui concerne la conception de la politique générale.

Je sais parfaitement que certains se demandent s'il ne serait pas préférable de provoquer une évolution politique différente, qui nous conduirait à constituer, dans ce pays, deux partis : un parti des travailleurs, un parti groupant les indépendants. Je ne crois pas, quant à moi, que ce soit une vue réaliste des choses. Dois-je attirer votre attention sur le fait que l'ouvrier et le professeur de l'enseignement supérieur sont, l'un comme l'autre, des salariés ? Dois-je aussi vous rappeler l'écart considérable qui

existe entre les travailleurs occupés dans le secteur privé et les membres de la fonction publique ? Existe-t-il, chez nous, une lutte des classes ? Si c'est le cas, je crois qu'elle ne peut se manifester qu'entre les titulaires des fonctions publiques et ceux qui travaillent dans le privé — ces derniers étant persuadés qu'ils sont seuls à produire des richesses, le secteur public se bornant à pratiquer diverses formes de parasitisme.

C'est tellement vrai que ce que nous appelons les « syndicats » ne sont en réalité que des fédérations de syndicats aux intérêts souvent fort divergents : des précisions pourraient vous être fournies en abondance par les dirigeants socialistes qui savent d'expérience quelle force représentent les syndicats des services publics. Soyez-en assurés : l'entente, dans ces fédérations, ne se réalise qu'à la suite de compromis multiples !

Il se pose aussi bien sûr, au sein du PSC, le problème des rapports entre Wallons et Flamands. Il en est ainsi dans tous nos partis. Personnellement, ces tensions me préoccupent terriblement, je ne vous le cache pas. Je suis même persuadé que ce problème préoccupe également les dirigeants des autres partis, car si le PSC devait éclater, les autres partis n'échapperaient pas à une évolution semblable.

C'est dire que je ne me réjouis certainement pas de l'affaiblissement des partis à vocation gouvernementale. C'est incontestablement un problème fort grave que l'éparpillement des forces politiques dans les pays démocratiques. Voyez ce qui se passe aux Pays-Bas. J'ai assisté là-bas à certains colloques où l'on se demandait s'il fallait scinder les partis existants ou au contraire regrouper les forces politiques en présence et susciter un régime biparti.

Tout cela porte certes à réfléchir. Je crois, en tout cas, que les difficultés qui se font jour aux Pays-Bas, tout comme d'ailleurs en Allemagne et en Italie, sont dues à cet éparpillement. Et c'est encore, je crois, pour cette même raison, qu'en France le régime a échoué : il n'y avait pas de grands partis de gouvernement.

C'est là, nul ne l'ignore, la préoccupation essentielle des dirigeants des trois partis nationaux en Belgique : il est d'une importance capitale que l'on conserve des partis capables de soutenir un gouvernement qui puisse agir.

Quant à l'organisation du PSC, je me bornerai à vous dire que nous nous efforçons de résoudre certains problèmes concernant la répartition des tâches et des compétences entre les organes du parti proprement dit et les groupes parlementaires.

Ceci étant dit, quels sont les objectifs essentiels du PSC, face aux problèmes posés par la gestion du pays ? Comment voyons-nous l'évolution de ce parti ? Comment définissons-nous sa mission ?

En premier lieu, le PSC est un parti de gouvernement. Ceci ne signifie

point qu'il s'impose en tant que partenaire à toute coalition ; mais tant qu'il le faudra, tant qu'on fera appel au PSC, celui-ci demeurera disposé à assumer le pouvoir, avec toutes les responsabilités et les difficultés que cela implique.

Nous sommes conscients de la nécessité, pour le pays, d'être gouverné et, dût le PSC s'user au pouvoir, il en sera ainsi ; il sera le dernier à reculer devant les responsabilités, aussi lourdes soient-elles.

En second lieu, j'exprime le vœu que notre pays soit de plus en plus orienté vers l'avenir : nous avons, il y a déjà longtemps, posé comme objectif l'année 1970. Les Jeunes Sociaux Chrétiens viennent de formuler des considérations concernant la Belgique en 1980. Je ne puis qu'encourager cette tendance et je m'y applique dans toute la mesure du possible. Il est absolument indispensable que l'on se débarrasse des conceptions surannées, que l'on se libère d'un passé à jamais révolu. Cela ne va pas sans difficultés. Il faut notamment abandonner tout un arsenal de slogans qui ont perdu toute signification : étatismisme, travaillisme, conservatisme, fédéralisme, pluralisme, discriminations, etc. Il y a tout un vocabulaire à rejeter !

En troisième lieu, il faut songer d'urgence au renouveau des méthodes politiques. Le PSC a pris des initiatives résolues dans ce sens, lors du congrès tenu à Liège en décembre 1965. J'ai eu l'honneur d'y présenter un rapport et, si le congrès s'est peut-être un peu trop penché sur d'autres problèmes, telle la revision des statuts du parti, nous n'en avons pas pour autant perdu de vue l'objectif fondamental que nous nous sommes fixé à ce moment-là, puisque depuis lors douze conseils généraux ont été consacrés à l'approfondissement de la question.

Ce que nous entendons par « renouveau des méthodes politiques » ?

Nous sommes persuadés que le pays doit adopter des méthodes nouvelles, permettant une gestion concertée et programmée à plus longue échéance (mettons : cinq à six ans), qu'au-delà de la politique budgétaire, il faut une politique financière et économique étudiée, elle aussi, en fonction des cinq ou six années à venir.

Peut-être pourra-t-on, de cette façon et à cette occasion, dépasser plus facilement les oppositions actuelles, car nous pourrons enfin voir et définir, avec une précision accrue, ce vers quoi nous tendons.

Enfin, il importe de souligner que l'on devra nécessairement aborder les problèmes politiques sous leur aspect technique ou quantitatif.

Ne croyez pas, je vous prie, que je sois convaincu que la conception chrétienne de la vie ait perdu tout son sens : elle se révélera incontestablement valable lorsque nous devrons ensuite formuler certaines options, effectuer un choix entre différentes solutions possibles, mais nous insistons

sur la nécessité d'études techniques préalables, qui fassent apparaître tous les éléments de fait, tous les aspects des problèmes à résoudre.

J'espère aussi que nous pourrons mener à bien une initiative entièrement nouvelle : nous avons établi des contacts avec le Centre Paul Hymans et avec l'Institut Emile Vandervelde : n'est-il pas vrai que toute une série de problèmes peuvent être étudiés en commun, sous leurs aspects techniques et quantitatifs et que, sur base de ces données, nous pourrons chacun préciser les options à prendre.

Tout cela suppose certes un esprit plus ouvert. Tout cela est plus facile à dire qu'à réaliser. Il faudra sans doute renoncer à certaines méthodes traditionnelles de la lutte politique, fondées sur la ruse, l'habileté, les manœuvres en coulisses ; il faudra d'autres talents que celui de rafistoler un budget en déséquilibre, car l'on établit actuellement les budgets comme se font les valises dans les familles nombreuses, quand sonne l'heure de partir en vacances. Le nombre des valises étant limité, et leur capacité également, il faut se résigner à certains renoncements, aussi pénibles soient-ils...

Mais il est temps de conclure. Et ce faisant, je vous dirai qu'au PSC nous ferons de notre mieux pour que le pays soit gouverné et que nous poursuivions avec acharnement l'effort entrepris en vue d'assurer un renouveau de la gestion politique, non point en recourant à des slogans, mais en procédant à des études techniques approfondies.

Réussirai-je ? Je ne le sais. L'avenir nous l'apprendra.

